

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CEYZERAT DU 19 Octobre 2023

N° 32

Le Conseil Municipal a été convoqué le 13 octobre 2023 pour le jeudi 19 octobre 2023 à 19h00.

Ordre du jour joint à la convocation.

L'an deux mil vingt-trois, le 19 octobre, à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Ceyzériat s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de M Jean-Yves FLOCHON, Maire.

Présents : M FLOCHON Jean-Yves Maire, M POMMERUEL Christian, Mme TAVEL Cécile, Mme FRANCK Isabelle, M CARTE Claude, Mmes TRENTESAUX Claudine, M CARMINATI Alexandre, adjoints.
Mmes ECOCHARD Laurence, FROMENT Josette, BAILLY Delphine, NAGA Cécile, POLIZZI Sylvie, PONCETY Claire, Mrs BOURGIER Jean-Jacques, BERTEAUX Pascal, BRANCHE Pascal, DUSSURGET Jean, PIVET Sylvain, RICHONNIER Romuald.

Excusés : Mme MICHAUD Gaëlle, Mrs THEVENARD Sébastien, JARNET Ludovic,

Absente : Mme PERROT Isabelle.

M JARNET Ludovic a donné pouvoir écrit de voter en son nom à M DUSSURGET Jean

Mme MICHAUD Gaëlle a donné pouvoir écrit de voter en son nom à M RICHONNIER Romuald

M THEVENARD Sébastien a donné pouvoir écrit de voter en son nom à M FLOCHON Jean-Yves

Il est procédé, conformément à l'article L121-14 du Code des Communes, à la nomination d'un secrétaire de séance : Mme TRENTESAUX Claudine est nommée secrétaire de séance.

Le conseil adopte à l'unanimité le compte rendu de séance du 21 septembre 2023.

I – Finances, Personnel Communal, Communauté d'agglomération, Communication **(J.Y. FLOCHON)**

1.1. Conseil d'agglomération du 9 octobre.

Monsieur le Maire rend compte du conseil communautaire du 09 octobre qui portait notamment sur :

- la désignation d'un référent déontologie, lequel pourra être mis à disposition de chacune des communes
- la présentation du budget supplémentaire 2023 avec un ajustement de crédits pour le financement de la voie verte.
- la validation de la convention Leader entre les EPCI de l'Ain
- la convention Petites villes de demain portant sur l'ORT (Opération de revalorisation du territoire).
- l'approbation du schéma cyclable
- l'incitation sur le covoiturage domicile/travail. Des aides financières seront mises en place à compter du 1^{er} janvier 2024, via la plateforme Blablacar.

1.2. Local commercial (cave à côté boulangerie)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite au départ de Vin 'ô Bar le local va être reloué au 01 décembre.

1.3. Extension carrière : acquisition de parcelles et procédure de biens sans maître (délibération N° 2023-88)

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet d'extension de la carrière à Ceyzériat et informe le conseil municipal que pour mener à bien ce projet les propriétaires concernés ont été contactés pour la cession de leurs parcelles.

Il explique que des recherches ont été effectuées pour retrouver les propriétaires de la parcelle C89 (Bien non délimité) lot C.

Considérant les recherches effectuées auprès du Service de la Publicité Foncière de Bourg-en-Bresse, Au vu des recherches effectuées, le conseil municipal à l'unanimité décide de mettre en place la procédure de biens sans maître concernant la parcelle C 89 (bien non délimité) lot C, situé à Bief colon d'une superficie de 141m².

1.4. Recensement de la population : nomination d'un coordinateur

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de désigner Mme E. Jacquemet coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation de l'enquête de recensement qui se déroulera du 18 janvier au 17 février 2024.

II – Finances, Bâtiments (C. CARTE)

2.1 Point travaux mairie

Les travaux sont restés interrompus pendant près de deux semaines le temps de valider la solution d'ancrage dans la dalle avec de la colle Wurth et la pose d'inserts bois.

La maîtrise d'œuvre prend la responsabilité de cette solution et le conseil suit cette préconisation. Les travaux doivent reprendre prochainement.

La nouvelle solution de fixation des faux plafonds engendre un coût supplémentaire auxquels s'ajoutent les travaux complémentaires demandés tels que :

- Le rafraichissement bureau du maire et de la directrice des services
- La reprise globale du sol dans le local urbanisme
- Les placards muraux
- le surcoût de la colle, des inserts et du temps de pose

Les travaux de peinture sont commencés au centre festif : le bar est terminé et le rendu est agréable.

2.2. ONF : programme 2024 (délibération N°2023-94)

Le programme des coupes 2024 concerne les parcelles 7 et 8 de la forêt communale avec un marquage des futurs bois à exploiter. Au vu de l'avancée sur le programme des coupes, le marquage est reporté après l'élaboration du nouveau plan d'aménagement forestier soit 2026.

Concernant l'affouage, nous continuons à délivrer les bois sur pied sous la responsabilité des trois garants actuels à savoir : JP Blanchard, Rémy Vélon, et Claude Carte.

Une information sera donnée sur la forêt afin de prévenir le questionnement d'éventuels promeneurs ou chasseurs.

La commission a validé l'exploitation globale de la parcelle 17 par une société « bois énergie » avec du matériel mécanisé. On peut donc voir sur les places à bois réservées à cet effet de gros volumes de bois en longueur de 4m de toutes tailles. Ce stockage destiné pour plaquettes aux chaufferies bois pourra rester jusqu'à 18 mois sur place en fonction des besoins.

La recette d'exploitation de cette parcelle hors frais ONF est estimée à ce jour à 18 500€ comprenant 60m³ de résineux pour palettes, 107m³ de grumes de chêne pour bois à façon et 100m³ de chauffage.

La partie bois énergie pour plaquettes n'est pas encore estimée.

On peut aussi avoir des remarques quant à la qualité d'abattage. On ne peut pas comparer des engins avec un bucheron et, qui plus est, on a eu lors de la première intervention en 2016 une qualité de coupe exceptionnelle. Reste néanmoins que grâce à la météo favorable en septembre, il n'y a pas eu de dégradations au sol (ornières).

III – Travaux, voirie, sécurité (Alex CARMINATI)

3.1. Travaux en cours

Monsieur Carminati rend compte des travaux en cours sur la commune :

- Les travaux d'assainissement « Avenue du Revermont » vont débuter fin novembre
- Les travaux de réfection du réseau d'eau potable sont en cours

3.2. Aménagement route de Jasseron

Monsieur Carminati présente le projet de sécurisation et d'aménagement du carrefour de la RD 42 et de la RD 59. Le conseil municipal approuve le projet, et la demande de subvention sollicitée auprès du Conseil départemental. Les travaux sont estimés à 92 550€ ht.

IV – Urbanisme (C. POMMERUEL)

4.1. Commission urbanisme du 16 octobre

Permis de construire

Demande en date du 10 octobre 2023 de SCI ACDC

Sur un terrain situé En Domagne

Parcelle(s) N° 1996 Section A située(s) en zone UXd

D'une superficie totale de 511 m²

Pour construction de bureaux et garages

Permis de construire modificatif

Demande en date du 03 octobre 2023 de SCI LAUREV 2

Sur un terrain situé Lotissement Les Rippes Lot N° 6

Parcelle(s) N° 927 Section AM située(s) en zone UB

D'une superficie totale de 606 m²

Pour menuiseries de blanc à gris anthracite

Déclarations préalables

Demande en date du 14 septembre 2023 de Lysiane PARIS

Sur un terrain situé 161 rue des Carpates

Parcelle(s) N° 508, 509 & 545 Section AH située(s) en zone UB

D'une superficie totale de 360 m²

Pour édification d'une pergola

Demande en date du 18 septembre 2023 de Vivien CAMPION

Sur un terrain situé 84 route de Revonnas

Parcelle(s) N° 311 Section AK située(s) en zone UB

D'une superficie totale de 981 m²

Pour remplacement des menuiseries et ravalement de façade

Demande en date du 19 septembre 2023 de RYCKEWAERT Jean-Camille et ROSQUIN Alejandra

Sur un terrain situé 55 route de Revonnas

Parcelle(s) N° 1112 Section D située(s) en zone UB

D'une superficie totale de 973 m²

Pour division foncière en vue de construire

Demande en date du 22 septembre 2023 de EDF ENR

Sur un terrain situé 6 impasse des Vendangeurs

Parcelle(s) N° 447 Section AK située(s) en zone UB

D'une superficie totale de 897 m²

Pour installation de panneaux photovoltaïques en sur imposition de toiture pour autoconsommation

Demande en date du 24 septembre 2023 de Estelle FAYARD
Sur un terrain situé 214 route des Métras
Parcelle(s) N° 62 Section AC située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 284 m²
Pour ravalement de façade (mise en pierres apparentes)

Demande en date du 25 septembre 2023 de EDF ENR
Sur un terrain situé 245 chemin de la Croix de Bois
Parcelle(s) N° 565 Section AK située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 684 m²
Pour installation de panneaux photovoltaïques en sur imposition de toiture pour autoconsommation

Demande en date du 28 septembre 2023 de Christiane DESCHANELS
Sur un terrain situé 38 place du Mont July
Parcelle(s) N° 86 Section AH située(s) en zone UAa
D'une superficie totale de 77 m²
Pour pose d'une climatisation sur le pignon nord

Demande en date du 28 septembre 2023 de Pierre DUBOIS
Sur un terrain situé 27 avenue du Revermont
Parcelle(s) N° 2 Section AL située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 480 m²
Pour réalisations d'une loggia, d'un auvent sur terrasse et d'un abri de jardin

Déclarations d'intention d'aliéner

Demande en date du 25 septembre 2023 de Maître Marc ETIEVANT
Sur un terrain situé 4 allée de Bellevue
Parcelle(s) N° 129 Section AD située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 989 m²
VENTE CONSORTS MACON / CALIS GAZI

Demande en date du 05 octobre 2023 de SCP VIEILLE, TANDONNET, ADRIEN
Sur un terrain situé 430 chemin de Saumont
Parcelle(s) N° 1146 Section D située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 1245 m²
VENTE BROCHAND DIT RENAUD / ANDRE

Demande en date du 05 octobre 2023 de SCP VIEILLE, TANDONNET, ADRIEN
Sur un terrain situé 614 route de Tréconnas
Parcelle(s) N° 294 Section AC située(s) en zone UAa
D'une superficie totale de 784 m²
VENTE DESPLANCHES / BROCHAND DIT RENAUD

Demande en date du 11 octobre 2023 de Maître Mathias FOURNERON
Sur un terrain situé Les Carronnières
Parcelle(s) N° 398 Section B située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 500 m²

4.2. PLU : Arrêt projet des procédures en cours

1-Modification de droit commun N°1

Le Conseil Municipal valide la procédure de modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme ayant pour objets :

- Modifier la liste des emplacements réservés ;
- Reclassement en zone N de terrains en zone UX de la Teppe situés à proximité de l'autoroute A42 ;

- Reclasser en zone UXd des parcelles contigües à cette zone classée en zone UE ;
- Modifier le périmètre et les dispositions du STECAL Ad (Cheval Bugey) ;
- Modifier les dispositions opposables en matière de hauteur des constructions sur les terrains concernés par la zone 1AU1 ;
- Faire évoluer les règles de recul des constructions et d'aspect extérieur des clôtures en zone UX et ses sous-zones ;
- Modifier les dispositions opposables en matière d'aspect extérieur relatives aux toitures ;
- Correction d'une erreur matérielle de zonage concernant un bâtiment d'habitation existant accolé dans le hameau de Mont July ;
- Modifier les prescriptions graphiques afin de préserver les caractéristiques paysagères du secteur de Mont July ;
- Faire évoluer le périmètre de la zone UAc à proximité de la mairie ;
- Toilettage du règlement.

2-Révision allégée N°1, 2 et 3 (délibérations N° 2023-85-86-87)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide :

- de considérer comme favorable le bilan de la concertation présenté,
- d'arrêter les projets de révision « allégées » N° 1 , N°2 et N°3 du plan local d'urbanisme tel qu'il est sont annexé aux délibérations,
- de soumettre pour avis les projets de révision allégée N°1, N°2 et N°3 du PLU, conformément à l'article L153-34 du code de l'urbanisme, lors d'un examen conjoint de l'Etat, de la commune et des Personnes Publiques Associées mentionnées aux articles L.132-7 et L.132-9 du code de l'urbanisme.

Monsieur le Maire rappelle que :

- la révision allégée N°1 porte sur la réduction d'un Espace Boisé Classé situé en entrée de ville ouest de la commune, le long de la RD979.
- la révision allégée N°2 porte sur la modification du périmètre de la zone UB sur le secteur de Mont July.
- la révision allégée N°3 porte la modification du périmètre de la prescription « protection de parcs et jardins » sur le secteur de Mont July

3-Avis de l'autorité environnementale (délibérations N° 2023-81-82-83-84)

Vu les avis de l'autorité environnementale selon lesquels, les procédures en cours du plan local d'urbanisme ne sont pas soumises à évaluation environnementale, le conseil municipal décide de poursuivre les procédures en cours sans les soumettre à évaluation environnementale.

V – Vie Scolaire et périscolaire (C. TRENTESAUX)

5.1. Commission scolaire

La commission scolaire s'est réunie le 10 octobre.

Le matériel volé soit 2 ordinateurs et 3 tablettes a été remplacé. Les portes abimées ont été réparées.

Suite à la rencontre avec le directeur, une tablette pour la cinquième classe a été achetée et un ordinateur a été commandé.

Le directeur de l'école fera une démonstration des possibilités d'activités avec le nouvel écran numérique interactif le mardi 7 novembre à partir de 18h dans sa classe, pour les membres du conseil municipal.

Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé au restaurant scolaire le 2 octobre : tous les enfants sont sortis en 1 minute.

Mardi 2 octobre un exercice pour apprendre la manipulation des extincteurs se fera dans le local technique par M Paris pour tout le personnel de l'école et les administratifs. Suite à cet exercice les diplômes pour les gestes de premiers secours seront remis.

Pour les enfants en situation de handicap accueillis à l'école maternelle plusieurs questions se posent lorsqu'ils reviennent à l'école après le repas pris et la sieste faite à la crèche, pour leur retour à l'école vers 15h. Il n'y a plus d'AESH pour les accompagner. De même pour les accueillir à la cantine ou à la garderie. Une réflexion est menée avec les parents les enseignants le personnel de la crèche et la mairie.

D'autre part les membres de la commission se posent la question sécuritaire d'équiper les écoles d'une alarme ? Les cameras : c'est parfait. Mais équiper les écoles et la mairie d'un système d'alarme pourrait renforcer la sécurité....

Le repas sur le thème d'halloween aura lieu vendredi 25 octobre dans le restaurant scolaire bien décoré pour l'occasion.

5.2. Assemblée générale du sou des écoles le 03 octobre

Les membres de la commission scolaire y assistent avec plaisir car l'équipe est motivée dynamique et pleine de ressources.

Beaucoup d'actions et de manifestations sont menées tout au long de l'année pour financer les sorties scolaires pédagogiques : sortie théâtre, sortie musée, classe découverte...

Cette année écoulée il y a eu la fête d'halloween qui sera reconduite le 31 octobre. Les enfants déambuleront dans le village.

La farfouille qui a eu lieu en novembre ne se fera pas cette année car il y'a beaucoup de farfouilles dans les environs et un manque de participants.

Par contre un marché de Noël aura lieu pour la première fois le 8 décembre au soir sous la halle et dans la cave des Chartreux avec une vente de sapins ;

La vente d'huitres avec 1742 huitres vendues ne se fera pas cette année car cette manifestation n'est pas assez rentable et difficile à organiser car le produit doit être livré dans un délai court.

Les autres manifestations reconduites pour 2024 : Le loto : importante manifestation, la vente de fromage (282 fromages vendus en 2023), La festi'co (course d'orientation) également reconduite pour la 2ème année, elle a eu un franc succès avec 215 participants. L'indispensable fête des écoles clôturera l'année scolaire.

Le sou des écoles remercie la mairie pour l'attribution de la subvention.

Félicitations aussi pour leur première participation au défilé de la grand'Margot.

5.3. Conseil Municipal des enfants :

Elections du CME

Les membres du conseil municipal des enfants ont été élus le 15 octobre. Le nouveau CME sera présenté au prochain conseil municipal.

Voyage mémoriel en Normandie présenté par Mme Josette Froment, responsable du conseil municipal des enfants.

« Mon voyage dans le temps...il y'a 80 ans »

« Ce projet consiste à réaliser avec les enfants élus "un parcours de mémoire" entre 1943 et 1944, qui prend comme départ les lieux et événements locaux sur la commune de Ceyzériat, puis continue à l'échelon départemental pour ensuite élargir ce parcours vers un site national éloigné en les conduisant sur les plages du Débarquement, là où l'histoire de la France s'est écrite au nom de la Liberté.

1 – Sur la commune : la Cabane du Maquis et ses personnages, le soldat américain Gauvain

2 – dans l'Ain : Neuville sur Ain, Cerdon, La Ferme de la Montagne, Dortan, Meximieux et un focus particulier sur la MAISON D'IZIEU (ateliers mémoriels et participation officielle à la cérémonie des 80 ans de la rafle)

Parallèlement à ces recherches, quatre anciens élus travailleront sur l'histoire d'hommes et femmes emblématiques de la Résistance.

3 – À l'échelon national : Le Débarquement sur les plages de Normandie

Parler avec les élus du CME de l'importance clé du 6 juin 1944 dans le fait que leurs familles et eux-mêmes vivent dans un pays de liberté, sur un sol resté français grâce au courage de milliers de soldats grâce à qui le nazisme a été vaincu et la liberté rétablie.

Faire connaître aux enfants l'histoire de Monsieur Léon Gautier (commando Kieffer) et les valeurs qu'il représente encore aujourd'hui

Le CME de Ceyzériat et les jeunes de Ouistreham.

Pour parfaire ce projet, et souhaitant que le CME de Ceyzériat puisse échanger ses travaux avec des jeunes de Ouistreham, engagés dans une démarche équivalente, j'ai sollicité les instances de la municipalité de Ouistreham pour envisager ce partage et pour organiser une rencontre entre les deux groupes.

Il n'y aura pas de meilleurs guides sur place que les jeunes de Ouistreham pour raconter l'histoire du Débarquement au CME de Ceyzériat.

La mairie de Ouistreham a répondu très favorablement à ce projet lequel sera inscrit au programme des activités des jeunes élus dans leur commune (CME et conseil Jeunes). Échanges d'événements de territoires et rencontre pour fidéliser des liens mémoriaux.

Pour renforcer l'esprit de cohésion pouvant s'exercer dans un domaine particulier, celui de la culture mémorielle, nous allons programmer notre voyage sur les plages du Débarquement du 26 au 29 mai 2024. (dont délais de route). Quatre « anciens » du CME (14 ans) feront aussi le déplacement.

Achever ce « parcours de Mémoire » sur les côtes normandes entre Ouistreham et Sainte Marie du Mont sera l'occasion pour le CME de comprendre in situ qu'il ne faut pas oublier les événements d'histoire que la France a traversés et que nos aînés ont souvent payé le retour de la Paix au prix fort.

Que cette Paix est fragile et qu'il faut la protéger. Se souvenir pour ne pas reproduire les temps de guerre. Les dates anniversaires millésimées des 80 ans d'IZIEU et du Débarquement en NORMANDIE pour inscrire « le devoir de se souvenir » dans la mémoire des jeunes sont une opportunité historique et culturelle à saisir pour graver l'histoire dans leurs esprits.

Le CME nouvellement élu s'est déjà mis au travail et pour se mettre dans l'ambiance, chacun a reçu un nom de code comme c'était souvent le cas au Maquis. Et notre salle de réunion a pris pour l'année l'appellation du « Camp des Cavets ». L'ensemble des familles enchanté par le projet soutiendra les recherches des enfants.

Pour l'organisation de ce voyage, 10 CME élus et 3 « Anciens » toujours investis dans la vie de la commune et attachés au Devoir de Mémoire.

4 encadrants : Alexandre Carminati, Sébastien Thévenard, Sylvie Polizzi et Josette Froment. Alexandre et Sébastien conduiront les deux véhicules de transport 9 places.

Monsieur Jean-Michel Cevrero nous accompagne pour le reportage presse.

Nous avons réservé un gîte à Grand Camp Maisy, sur le site même d'une plage du débarquement.

Pour le financement de ce voyage, et devant l'intérêt du projet, l'ONAC-VG nous accorde une subvention de 800 € à laquelle s'ajoutent la participation des familles à hauteur de 40 €/enfant, les 2/3 de l'enveloppe budgétaire du CME soit 1000 €, les mécénats d'entreprises pour les deux véhicules, un don de 500 € offerts par une entreprise du département et en attente d'une réponse d'une grande surface pour l'apport de l'épicerie sèche pour les repas du séjour. Le Crédit Agricole finance des projets de mise en valeur du territoire. Un dossier a été constitué en ce sens. En attente de réponse. La municipalité de Ouistreham offre le repas lors de l'accueil des homologues du CME.

Nous vous tiendrons informés régulièrement de l'avancée de notre parcours mémoriel. »

VI – Sport -Action Sociale (C. TAVEL)

6.1. Assemblée générale du Tennis

Le club est géré par : un conseil d'administration de 15 membres et un bureau de 3 membres

- Président, Grégory Gimenez
- Secrétaire Générale - Aurélie Petrosino ,
- Trésorière Générale – Anne-Sophie de Lilla

La gestion du club est divisée en commissions.

- Ecole de tennis, Finances, Animations, Tournoi, Sponsors

Effectifs : 2022-2023 2023-2024

Jeunes	61	51
Adultes	60	49

Ecole de Tennis

L'École de tennis était animée par 3 éducateurs diplômés :

- Alexis Bouilloux : Diplôme d'État depuis 2019.

- Benjamin Chambron et Frédéric Durand : CQP éducateur 1er degré.

Alexis est salarié depuis septembre 2020 et est responsable de l'organisation de l'école de tennis.

Des propositions de stages sont faites durant les vacances scolaires

Animations

Plusieurs animations ont été proposées et ont rencontré du succès au cours de la saison : Plats à emporter ; Chocolats de Pâques ; Soirée au Chill ; Soirée dansante « Années 80

Bilan Financier

L'exercice se clôture par un gain financier de 2 077,19 euros

Projets pour 2024

Maintenir une ambiance familiale et des tarifs toujours abordables ; Améliorer la visibilité du club ;

Réalisation du Court couvert supplémentaire à Montagnat financé par l'Agglo : La réunion de lancement du projet a eu lieu en Juillet 2023

Renouvellement du Bureau et du conseil d'administration

Aurélien et Anne Sophie démissionnent de leur poste de Secrétaire et Trésorière

Sortants : Anne-Sophie De Lilla, Laurent Béal

Entrants : Stéphane Liotard

Stéphane Liotard se propose pour le poste de Trésorier.

VII – Associations culturelles, actions patrimoniales, événementiel (I. FRANCK)

7.1. Commission culturelle du 16/10

Cérémonie du 11 novembre :

La Cérémonie aura lieu à 11h devant le Monument aux Morts.

Un détachement du Régiment Médical de la Valbonne sera présent ainsi que les nouveaux élus du CME qui chanteront « Le chant des Marais »

Association Mélodifolizz :

Mme Franck fait part de la démission de Mme Marinier Présidente de Mélodifoliz.

Il n'est pas facile de poursuivre l'engagement de la précédente Présidente Mme CHAVY et ce départ suscite une certaine inquiétude quant à l'avenir de l'association à qui le conseil municipal souhaite de retrouver rapidement une ou un Président

Evènements à venir

-Une soirée Irlandaise aura lieu le samedi 21 octobre au Centre Festif à partir de 18h, organisée par l'Union Musicale avec la participation de Noir Houblon

-Le 4 novembre, les Conscrits sont de retour à Ceyzériat avec les classes 3 et 8

Le défilé partira à 11h devant la Mairie pour aller jusqu'à la Maison de retraite. Il sera suivi d'un apéritif offert aux habitants.

7.2. Tarif des salles au 01/01/2024 (délibérations N°2023-91-91-93)

La commission propose cette année une augmentation de 3 % sur l'ensemble des salles pour 2024 à l'exception de la salle Peloux et du Foyer des Anciens qui ne seront plus proposés à la location à compter du 1er février 2024 dans l'attente du devenir de la Maison Peloux.

Cette hausse de 3% résulte de la prise en compte de l'inflation tout en restant modérée suite à la forte hausse votée en 2022 pour compenser la hausse du coût de l'énergie

Les tarifs 2024 seront disponible sur le site de la mairie.

7.3. Assemblée générale de Créa tout va du 13/10/2023

L'association Créa Tout a eu lieu le 13 octobre. Cette association dynamique compte 64 adhérentes et propose 7 ateliers différents (Aquarelle, Art floral, Cartonnage encadrement, Couture, PatchWork, Acrylique et Pastel et Scrapbooking) ainsi que des stages de macramé et Powertex. Une ouverture au jeune public (collégiens) est proposée durant les vacances de la Toussaint avec un atelier de fabrication de bijoux.

L'exposition à la Cave des chartreux organisée en juin a rencontré un franc succès avec 220 entrées dont 70 lors du vernissage.

La présidence collégiale semble bien réussir à cette association qui présente un rapport financier positif de 489.62 € résultant de 11 020.82 € de dépenses (principalement dues aux frais d'animateurs) pour 11 510.44 € de recettes (inscriptions + cotisations). L'association compte 9162.59€ de disponibilités (cumulés compte bancaire + livret A) correspondant au montant annuel des frais d'animateurs à régler en cas de coup dur. L'association remercie une fois de plus la Mairie pour la mise à disposition de la Salle du Colombier qui leur permet de pratiquer leurs activités dans de bonnes conditions.

Afin d'équiper la salle, l'association a acheté récemment des stores et demande à la municipalité l'aide d'un agent technique pour leur pose.

La réunion s'est terminée par le verre de l'amitié partagé avec les adhérentes venues nombreuses lors de cette assemblée générale.

VIII – Questions diverses

7.1. Demandeurs d'emploi.

	H	F	Indemnisables	Non indemnisables	Total
Octobre 2023	50	76	105	21	126

7.2. Prochain conseil municipal

Le 30 novembre 2023 à 19h30 (présentation du nouveau Conseil d'enfants)

